



Énergie renouvelable.
Développement durable.

Quatrième trimestre et fin d'exercice 2020

Conférence téléphonique et
webdiffusion

26 février 2021



INFORMATION PROSPECTIVE

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (« l'information prospective »), notamment des énoncés relatifs à la production d'énergie de la Société, à ses projets potentiels, aux développements, à la construction et au financement fructueux (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs (notamment les occasions de croissance prévues dans le cadre de l'alliance stratégique avec Hydro-Québec), à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document.

Information financière future : L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production, les coûts de projets estimés, les produits prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes de demandes de propositions, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures, de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Hypothèses : L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, de rendement des projets, de la conjoncture économique et financière, des conditions du marché des capitaux, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, des attentes et des hypothèses concernant la disponibilité de ressources en capital et l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun et de l'obtention des approbations réglementaires.

Risques et incertitudes : L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués sous la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les retards et dépassements de coûts dans la conception et construction de projets; la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les CAÉ existants; les fluctuations affectant les prix éventuels de l'énergie; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; l'incertitude au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; la défaillance de l'équipement ou les activités d'entretien et d'exploitation imprévues; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives régissant les dettes actuelles et futures; la possibilité que la Société ne déclare pas ni ne verse un dividende; l'incapacité de réaliser les avantages prévus des acquisitions; l'intégration des acquisitions réalisées et futures; des changements quant au soutien gouvernemental pour l'accroissement de la production d'électricité de sources renouvelables par des producteurs indépendants; la variabilité du rendement des installations et les pénalités connexes; la capacité d'attirer de nouveaux talents ou de retenir les membres de la haute direction et les employés clés; les litiges; le défaut d'exécution des principales contreparties; l'acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable; les relations avec les parties prenantes; l'approvisionnement en équipement; l'exposition à différentes formes d'imposition dans divers territoires; les changements dans la conjoncture économique générale; les risques politiques et réglementaires; la capacité à obtenir les terrains appropriés; la dépendance envers les CAÉ; la disponibilité et la fiabilité des systèmes de transport d'électricité (y compris la dépendance envers des tiers); les risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers; les fluctuations du taux de change; l'augmentation des droits d'utilisation d'énergie hydraulique ou des modifications de la réglementation régissant l'utilisation de l'eau; l'évaluation des ressources hydroélectriques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe; les changements climatiques à l'échelle mondiale; les catastrophes naturelles et cas de force majeure; la cybersécurité; le caractère suffisant de la couverture d'assurances; la notation de crédit peut ne pas refléter le rendement réel de la Société ou peut être abaissée; la dépendance envers des infrastructures de transport d'électricité et d'interconnexion partagées; le fait que les produits provenant de certaines installations fluctuent en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité; les risques liés aux crédits d'impôt sur la production et à l'investissement américains; les modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et la disponibilité du financement de partage fiscal; les conditions économiques, politiques et sociales du pays hôte; les risques liés aux éboulements, avalanches, tornades, ouragans ou autres événements en dehors du contrôle de la Société; les réclamations défavorables sur les titres de propriété; les responsabilités inconnues; la dépendance à l'égard de la propriété intellectuelle et des ententes de confidentialité pour protéger nos droits et l'information confidentielle; et les risques d'atteinte à la réputation découlant de l'inconduite de représentants de la Société.

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, les autorités de toutes les régions où nous menons nos activités ont mis en place des mesures restrictives pour les entreprises. Cependant, ces mesures n'ont pas eu d'incidence significative sur la Société jusqu'à présent, car la production d'électricité a été considérée comme un service essentiel dans toutes les régions où nous exerçons nos activités. Seule BC Hydro a envoyé des avis de réduction, que la Société conteste, en lien avec certaines centrales hydroélectriques. Notre production d'énergie renouvelable est vendue principalement par l'entremise de CAÉ à des contreparties fiables. Il n'est pas exclu que les mesures restrictives actuelles ou futures aient un effet négatif sur la stabilité financière des fournisseurs et autres partenaires de la Société, ou sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. La délivrance de permis et d'autorisations, la négociation et la conclusion d'accords concernant des projets en développement et d'acquisition, les activités de construction et l'approvisionnement en équipements pourraient être touchés de manière défavorable par les mesures restrictives liées à la COVID-19.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent document et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le tableau ci-dessous présente certaines informations prospectives contenues dans cette présentation que la Société juge importantes pour mieux renseigner les lecteurs au sujet de ses résultats financiers potentiels, ainsi que les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<p>PRODUCTION PRÉVUE</p> <p>Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation (« PMLT »). Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, et pour l'énergie solaire, l'irradiation historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.</p> <p>La Société estime la PMLT consolidée en additionnant la PMLT prévue de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats. Cette consolidation exclut toutefois les installations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.</p>	<p>Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe</p> <p>Variations des régimes hydrologiques et éoliens, ainsi que de l'irradiation</p> <p>Risque d'approvisionnement en matériel, y compris la défaillance ou les activités d'exploitation et d'entretien imprévues</p> <p>Catastrophes naturelles et cas de force majeure</p> <p>Risques politiques et réglementaires affectant la production</p> <p>Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement affectant la production</p> <p>Variabilité du rendement des installations et pénalités connexes</p> <p>Disponibilité et fiabilité des systèmes de transport d'électricité</p> <p>Litiges</p>
<p>PRODUITS PRÉVUS</p> <p>Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le CAÉ conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Dans la plupart des cas, ces contrats définissent un prix de base pour l'électricité produite et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Cela exclut les installations qui reçoivent les produits selon le cours du marché (ou le prix au comptant) de l'électricité, y compris les parcs éoliens Foard City, Shannon et Flat Top, les parcs solaires Phoebe et Salvador et la centrale hydroélectrique Miller Creek, qui reçoit un prix établi à partir d'une formule basée sur les indices de prix Platts Mid-C, et de la centrale hydroélectrique Horseshoe Bend, pour laquelle 85 % du prix est fixe et 15 % est ajusté annuellement en fonction des tarifs déterminés par l'Idaho Public Utility Commission. Dans la plupart des cas, les CAÉ prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation.</p> <p>Sur une base consolidée, la Société estime les produits annuels en additionnant les produits prévus de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats. La consolidation exclut toutefois les installations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue »</p> <p>Dépendance envers les CAÉ</p> <p>Fluctuations des produits de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité</p> <p>Fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité</p> <p>Changements dans la conjoncture économique générale</p> <p>Capacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants</p>
<p>BAIIA AJUSTÉ PRÉVU</p> <p>Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en ajoutant au (déduisant du) bénéfice net (perte nette) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres produits, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et la variation de la juste valeur des instruments financiers.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue » et « Produits prévus »</p> <p>Charges d'entretien imprévues</p>
<p>BAIIA AJUSTÉ PROPORTIONNEL PRÉVU</p> <p>Sur une base consolidée, la Société estime le BAIIA ajusté proportionnel annuel en additionnant le BAIIA ajusté prévu et la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation d'Innergex, les autres produits liés aux CIP et la quote-part du montant net des autres produits des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation d'Innergex liée aux CIP.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue », « Produits prévus » et « BAIIA ajusté prévu »</p>
<p>ADMISSIBILITÉ AUX CIP ET AUX CII ET POINT DE BASCULEMENT ATTENDU DE LA PARTICIPATION AU PARTAGE FISCAL</p> <p>Pour certains projets en développement aux États-Unis, la Société a effectué des activités sur place et hors site dans le but de les rendre admissibles pour la pleine valeur des CIP ou des CII et ainsi d'obtenir des participations au partage fiscal. Pour évaluer l'admissibilité potentielle d'un projet, la Société tient compte des travaux de construction réalisés et du moment où ils ont été réalisés. Le point de basculement attendu pour les participations au partage fiscal est déterminé en fonction des PMLT et des produits de chaque projet et est assujéti en outre aux risques connexes mentionnés ci-dessus.</p>	<p>Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement de partage fiscal</p> <p>Risques réglementaires et politiques</p> <p>Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets</p> <p>Obtention des permis</p>

INFORMATION PROSPECTIVE

Principales hypothèses

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES PRÉVUS, FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES PAR ACTION PRÉVUS ET INTENTION DE PAYER UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL

La Société estime les flux de trésorerie disponibles prévus comme étant les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien estimées déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. La Société évalue le dividende annuel qu'elle entend distribuer en fonction des résultats d'exploitation de la Société, des flux de trésorerie, des conditions financières, des clauses restrictives de la dette, des perspectives de croissance à long terme, de la solvabilité, des tests imposés en vertu du droit des sociétés pour la déclaration de dividendes et autres facteurs pertinents.

COÛTS DE PROJETS ESTIMÉS, OBTENTION DES PERMIS PRÉVUE, DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRAVAUX RÉALISÉS ET DÉBUT DE LA MISE EN SERVICE DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT OU DES PROJETS POTENTIELS

La Société peut faire (dans la mesure du possible) une estimation de la puissance installée potentielle, de la capacité de stockage estimée, des coûts estimés, des modalités de financement et du calendrier de développement et de construction pour chaque projet en développement ou projet potentiel fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, en plus d'information sur les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés pour tenir compte des prévisions de coûts et du calendrier de construction fournis par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) dont les services ont été retenus pour le projet.

La Société fournit des indications tenant compte d'estimations sur sa position stratégique et sa position concurrentielle actuelles, ainsi que sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et de ses projets potentiels, que la Société évalue compte tenu de son expérience en tant que promoteur.

INTENTION DE RÉPONDRE À DES APPELS D'OFFRES

La Société fournit des indications au sujet de son intention de soumettre des offres aux termes d'appels d'offres, compte tenu de l'état de préparation de certains de ses Projets potentiels et de leur compatibilité avec les modalités de ces appels d'offres.

Principaux risques et principales incertitudes

Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue », « Produits prévus » et « BAIIA ajusté prévu »

Possibilité que la Société ne puisse déclarer ou payer un dividende

Incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations
Exécution par les principales contreparties, par exemple les fournisseurs ou entrepreneurs
Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets
Capacité à obtenir les terrains appropriés
Obtention des permis
Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement
Capacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants
Inflation plus élevée que prévue
Approvisionnement en matériel
Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement
Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement de partage fiscal
Risques d'ordre réglementaire et politique
Catastrophe naturelle et cas de force majeure
Relations avec les parties prenantes
Risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers
Résultats du processus de demande de règlements d'assurance
Acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable
Capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires
Défaut d'obtenir les avantages prévus des acquisitions réalisées et futures
Changements du soutien gouvernemental à l'accroissement de la production d'électricité de sources renouvelables par des producteurs indépendants
Mesures restrictives liées à la COVID-19

Risques réglementaires et politiques
Capacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires
Capacité de conclure de nouveaux CAÉ
Changements du soutien gouvernemental à l'accroissement de la production d'électricité de sources renouvelables par des producteurs indépendants
Acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable
Relations avec les parties prenantes

ORDRE DU JOUR

1. Performance financière de fin d'année
 2. Faits saillants financiers de fin d'année
 3. Résultats de fin d'année
 4. Conditions météorologiques au Texas
 5. Développement de la Société en 2020
 6. Activités de construction
 7. Activités de développement
 8. Projets potentiels
 9. Performance financière prévue pour 2021
 10. Objectifs du plan stratégique 2020-2025
 11. Période de questions
- Annexe : Mesures non conformes aux IFRS

Note : Tous les montants dans cette présentation sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire





Énergie renouvelable.
Développement durable.

Jean-François Neault
CPA, CMA, MBA

Chef de la direction financière



1. PERFORMANCE FINANCIÈRE DE FIN D'ANNÉE

OBJECTIFS 2020¹

RÉSULTATS DE FIN D'ANNÉE 2020

Électricité produite

approx. +25 %

+24 %

Produits

approx. +10 %

+10 %

BAIIA ajusté²

approx. +5 %

+3 %

BAIIA ajusté
proportionnel²

approx. +10 %

+8 %

1. Performance financière prévue fondée sur les activités poursuivies.

2. Le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.

2. FAITS SAILLANTS FINANCIERS DE FIN D'ANNÉE

En millions de dollars canadiens
Pour les activités poursuivies

CONSOLIDÉS

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre			Périodes de douze mois closes les 31 décembre		
	2020	2019	Variation	2020	2019	Variation
Production (GWh)	2 187,0	1 793,8	22 %	8 073,9	6 509,6	24 %
Produits	167,9	143,1	17 %	613,2	557,0	10 %
BAIIA ajusté ¹	117,8	103,3	14 %	422,1	409,2	3 %
Marge du BAIIA ajusté ¹	70,2 %	72,2 %	-	68,8 %	73,5 %	-

PROPORTIONNELS

Production proportionnelle ¹ (GWh)	2 573,4	2 145,8	20 %	9 590,1	8 021,8	20 %
Produits proportionnels ¹	211,4	187,9	13 %	781,5	698,0	12 %
BAIIA ajusté proportionnel ¹	152,9	141,3	8 %	560,3	516,8	8 %

1. Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, la production proportionnelle, les produits proportionnels et le BAIIA ajusté proportionnel ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.

3. RÉSULTATS DE FIN D'ANNÉE | BAIIA AJUSTÉ SEGMENTÉ PAR ÉNERGIE

En millions de dollars canadiens
Pour les activités poursuivies

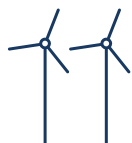
CONSOLIDÉS	HYDRO		ÉOLIEN		SOLAIRE	
	2020	Variation	2020	Variation	2020	Variation
Production (GWh)	2 789,6	6 %	4 492,8	27 %	791,5	145 %
Produits	229,1	5 %	333,8	10 %	50,3	51 %
BAIIA ajusté ¹	173,9	2 %	263,9	4 %	39,2	26 %
Marge du BAIIA ajusté ¹	75,9 %	-	79,1 %	-	77,9 %	-



- Augmentation des produits des centrales en C.-B.



- Impact de la réduction imposée par BC Hydro sur cinq centrales
- Augmentation des coûts d'exploitation en C.-B.



- Acquisition de Mountain Air en Idaho
- Mise en service de Foard City au Texas
- Augmentation des produits de la plupart des parcs en France



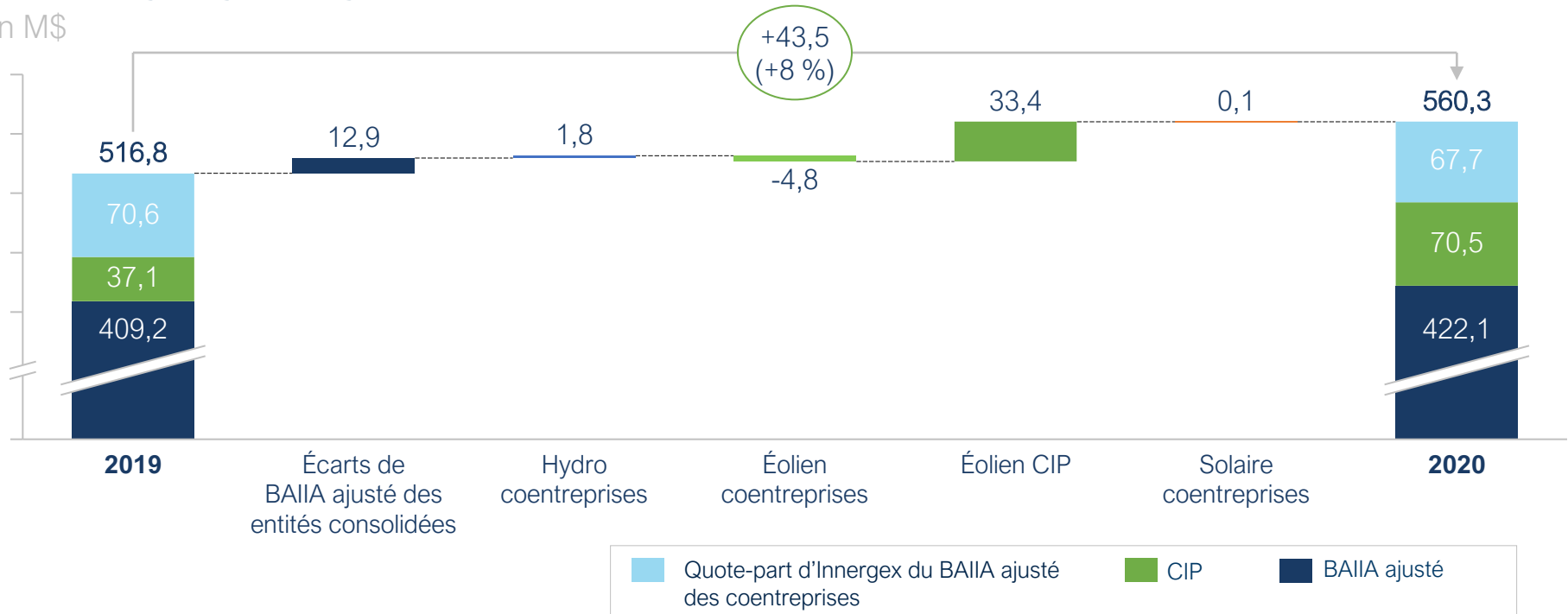
- Baisse des produits découlant de la baisse de la production sur la baisse des charges d'exploitation
- Fermeture temporaire et restrictions de production à certaines installations en France



- Mise en service de Phoebé au Texas
- Acquisition de Salvador au Chili

3. RÉSULTATS DE FIN D'ANNÉE | BAIIA AJUSTÉ PROPORTIONNEL¹

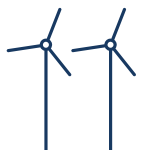
En M\$



- Contribution plus importante de la centrale Toba Montrose



- Baisse des produits à Jimmie Creek en raison principalement de la réduction imposée par BC Hydro
- Contribution plus faible du Chili

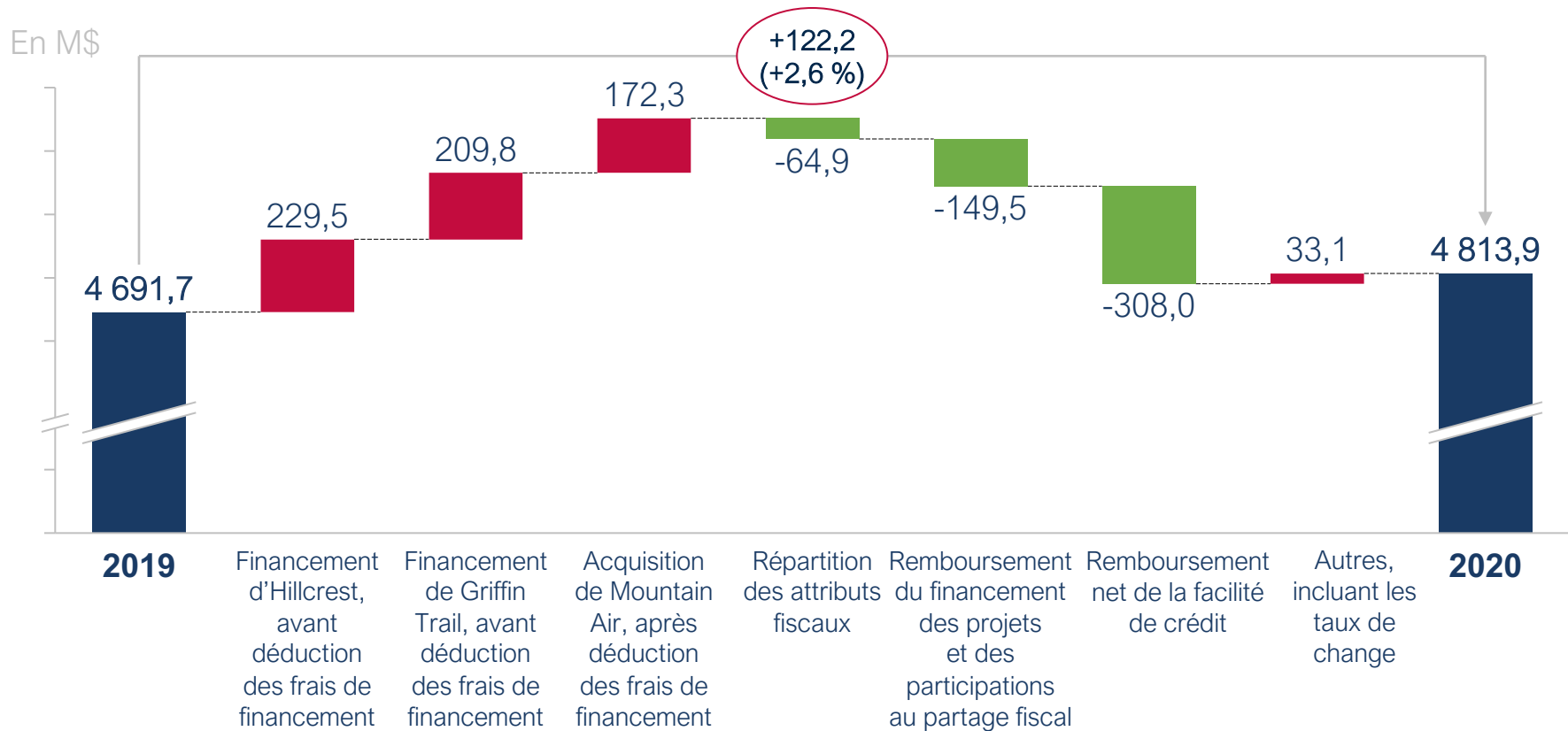


- Contribution plus importante du parc Dokie
- Apport des CIP de Foard City



- Contribution plus faible des installations aux É.-U.

3. RÉSULTATS DE FIN D'ANNÉE | DETTE À LONG TERME

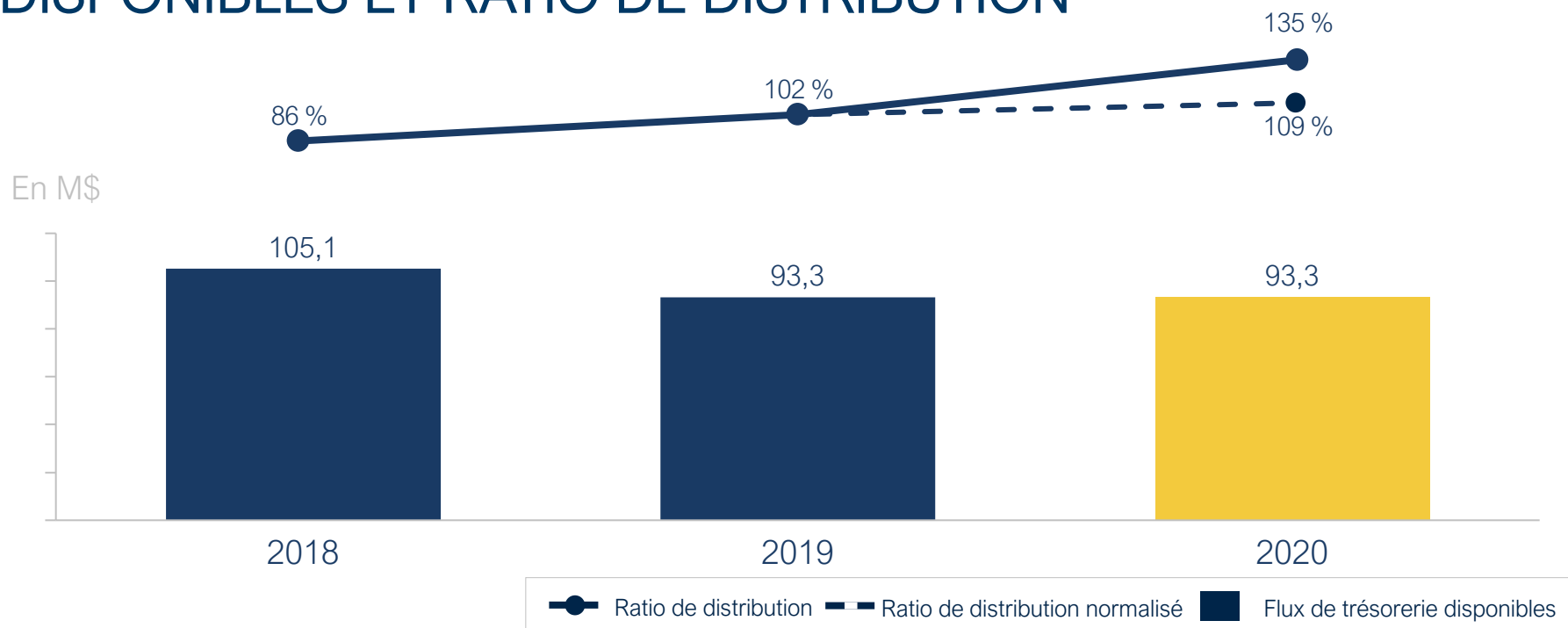


3. RÉSULTATS DE FIN D'ANNÉE | FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En millions de dollars canadiens	Au	31 DEC 2020	31 DEC 2019
Total de l'actif		7 154,2	6 372,1
Total du passif		6 083,3	5 756,8
Participations ne donnant pas le contrôle		62,1	10,9
Capitaux propres attribuables aux propriétaires		1 008,8	604,4



3. RÉSULTATS DE FIN D'ANNÉE | FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION ¹



Flux de trésorerie disponibles

- + Contribution des projets récemment acquis et mis en service
 - + Contribution plus importante des centrales hydro en C.-B.
 - + Diminution des paiements d'intérêts sur les facilités renouvelables grâce au placement privé d'Hydro-Québec
- Répercussions de la réduction imposée par BC Hydro
 - Baisse attribuable aux activités abandonnées (HS Orka)
 - Augmentation des remboursements prévus de capital sur la dette
 - Baisse de la contribution des parcs éoliens au Québec
 - Frais généraux et administratifs plus élevés

Ratio de distribution

- Flux de trésorerie disponibles stables
- Augmentation des dividendes trimestriels suite au placement privé d'Hydro-Québec

4. CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES AU TEXAS

À propos de la météo hivernale extrême

- Les récentes conditions météorologiques hivernales extrêmes sans précédent au Texas ont eu des conséquences sur la capacité à produire de l'électricité au parc éolien Flat Top. Les activités sont revenues à la normale le 20 février 2021.
- Les interruptions de production, des conditions anormales de fixation des prix sur les marchés et des obligations contractuelles de générer une production quotidienne prédéterminée en vertu des couvertures du prix de l'électricité à Shannon, Flat Top, Foard City et Phoebe ont eu des répercussions financières tant positives que négatives selon les conditions variables à différents moments.
 - ➕ La hausse des prix du marché a eu une incidence favorable nette sur les produits consolidés et le BAIIA ajusté
 - ➖ Les répercussions financières négatives sur les couvertures du prix de l'électricité se situaient à environ 80 M\$ sur une base consolidée
- Le recours à la force majeure et à d'autres possibilités d'atténuation sont en cours d'évaluation.





Énergie renouvelable.
Développement durable.

Michel Letellier, MBA

Président et chef de la direction



5. DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ EN 2020

Alliance stratégique avec Hydro-Québec et placement privé

- **Engagement initial de 500 M\$ d'Hydro-Québec** pour des investissements conjoints avec Innergex.
- **Placement privé de 660,9 M\$** par Hydro-Québec dans Innergex.
- Hydro-Québec devient **l'actionnaire principal d'Innergex à hauteur de 19,9 %**.
- Utilisation avantageuse des produits par Innergex.
- Bilan renforcé et flexibilité financière accrue pour la croissance future.

Acquisition d'un parc solaire au Chili (Salvador)

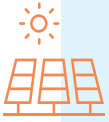
- Parc solaire de 68 MW Salvador au Chili, ainsi que des CAÉ de 11 ans basés sur la demande couvrant une production totale d'électricité de 54,6 GWh/an.
- Prix d'achat net de 47,4 M\$ US et 18,7 M\$ US respectivement.
- Devrait **générer 182,2 GWh par année**.
- **BAIIA ajusté prévu de 8,0 M\$ US** pour 2021.
- Prix d'achat net total de 66,1 M\$ US entièrement financé par les facilités de crédit renouvelables d'Innergex.
- **Le projet et les CAÉ acquis étaient exempts de toute dette liée au projet.**

Acquisition de six parcs éoliens en Idaho, États-Unis (Mountain Air)

- Un portefeuille de parcs éoliens Mountain Air de 138 MW pour un prix d'achat de 56,8 M\$ US.
- Les six parcs éoliens ont des CAÉ pour une période restante d'environ 12 ans.
- Devrait **fournir une production moyenne à long terme brute estimée à 331 GWh par année**.
- **BAIIA ajusté prévu de 21,1 M\$ US** pour 2021.
- **La somme des distributions à recevoir par Innergex s'élèverait à environ 6,1 M\$ US.**

6. ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION

Hillcrest, 200 MW – Ohio, É.-U.



- Tous les principaux travaux sont bien avancés et, dans l'ensemble, le projet est achevé à environ 90 %, et le personnel sur le site se chiffre à plus de 400 personnes au total.
- Les travaux de mise en service ont commencé en décembre 2020.
- La mise en service commerciale complète est prévue pour le deuxième trimestre de 2021.

Innavik, 7,5 MW – Québec, Canada



- L'ingénierie du programme de conversion biénergie résidentielle est terminée et la préparation de l'appel d'offres est bien avancée.
- Le pont donnant accès à la rive sud a été livré et son installation est presque terminée.
- Entente de financement de construction et de crédit à long terme de 92,8 M\$.

Yonne II, 6,9 MW – France



- Les trois éoliennes ont été entièrement installées et leur mise en service est en cours.
- La mise en service commerciale complète est prévue pour mars 2021.

Griffin Trail, 225,6 MW – Texas, É.-U.



- La construction a bien progressé sur le site au quatrième trimestre, des progrès importants ayant été réalisés sur les routes, les fondations des éoliennes et le bâtiment d'exploitation et d'entretien.
- L'entrepreneur fait appel à plus de 200 personnes sur le site pour effectuer les travaux.
- Les livraisons d'éoliennes ont commencé en janvier et devraient s'achever en avril 2021.
- Le financement du projet s'est achevé à la fin du mois de décembre 2020.
- La mise en service commerciale est prévue pour le troisième trimestre de 2021.

7. ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Frontera, 109 MW – Chili



- Le processus de financement, le contrat de construction et les demandes de permis progressent lentement en raison de la pandémie de COVID-19.
- Le calendrier du projet est en cours de révision.

Hale Kuawehi, 30 MW (120 MWh de stockage) – Hawaii, É.-U.



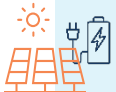
- Les études environnementales et techniques sont terminées de même que 30 % de l'application technique de la conception.
- La sélection pour IAC et les demandes de permis sont en cours.

Paeahu, 15 MW (60 MWh de stockage) – Hawaii, É.-U.



- La PUC a approuvé le CAÉ.
- 30 % de l'application technique de la conception est achevée et les appels d'offres pour IAC sont en cours.
- La demande de permis d'utilisation spéciale a été déposée au quatrième trimestre de 2020.

Kahana, 20 MW (80 MWh de stockage) – Hawaii, É.-U.



- Des études environnementales sont en cours ainsi que d'autres activités visant l'obtention de permis.

Barbers Point, 15 MW (60 MWh de stockage) – Hawaii, É.-U.



- Des études environnementales sont en cours ainsi que d'autres activités visant l'obtention de permis.

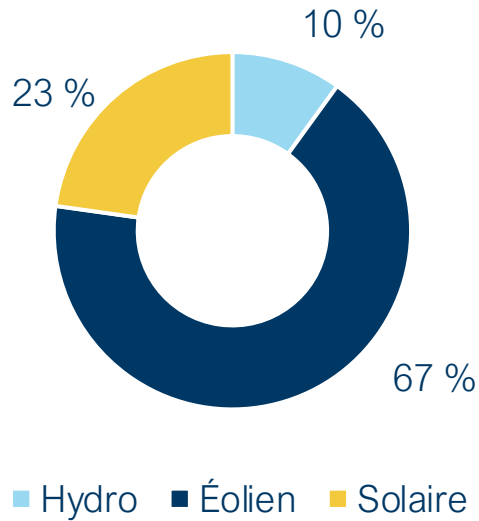
Tonnerre, 9 MWh de stockage – France



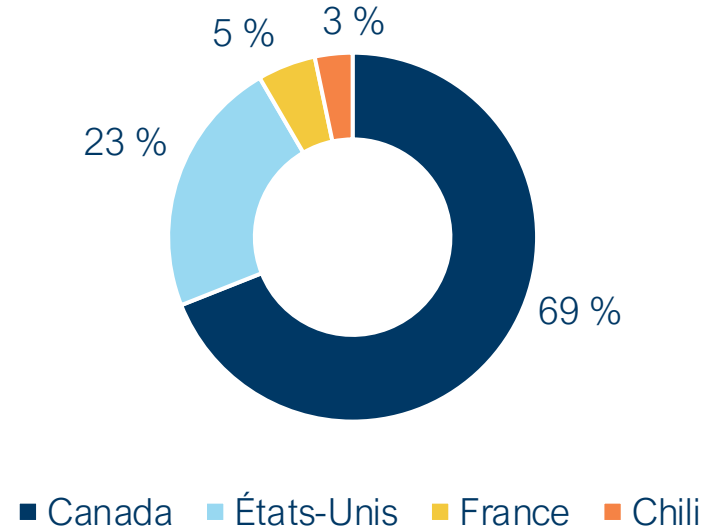
- Le fournisseur de batteries, EVLO, une filiale d'Hydro-Québec, a été choisi et des négociations exclusives sont en cours.
- La demande de permis de construction a été déposée en décembre 2020.

8. PROJETS POTENTIELS

Projets potentiels par énergie



Projets potentiels par région



	Stade de développement des projets (en MW)			Total
	Stade avancé	Stade intermédiaire	Stade préliminaire	
Hydro	3	0	683	686
Éolien	482	629	3 512	4 623
Solaire	200	370	996	1 566
Total	685	999	5 191	6 875

9. PERFORMANCE FINANCIÈRE PRÉVUE POUR 2021¹

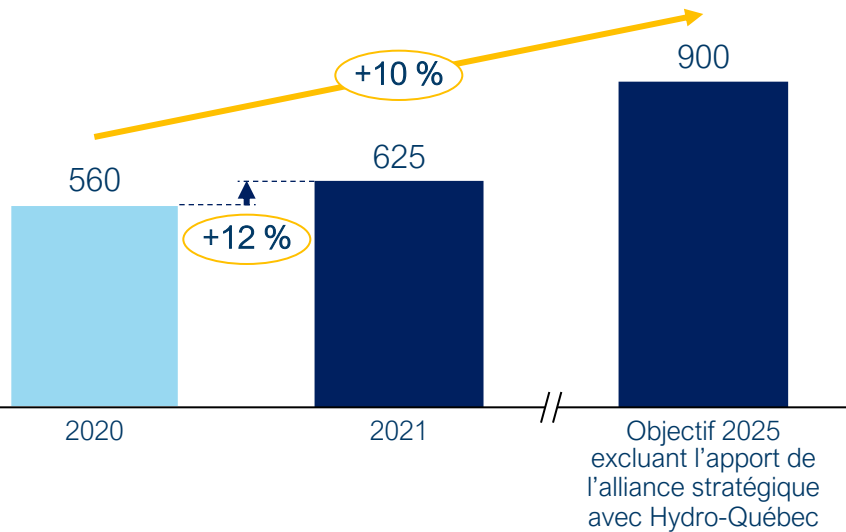
	Résultats de fin d'année 2020	Prévisions 2021
Production (GWh)	8 074	approx. +15 %
Produits (en M\$)	613,2	approx. +12 %
BAlIA ajusté ² (en M\$)	422,1	approx. +12 %
BAlIA ajusté ² proportionnel (en M\$)	560,3	approx. +12 %

1. Ne prend pas compte de l'incidence potentielle de l'événement météorologique au Texas

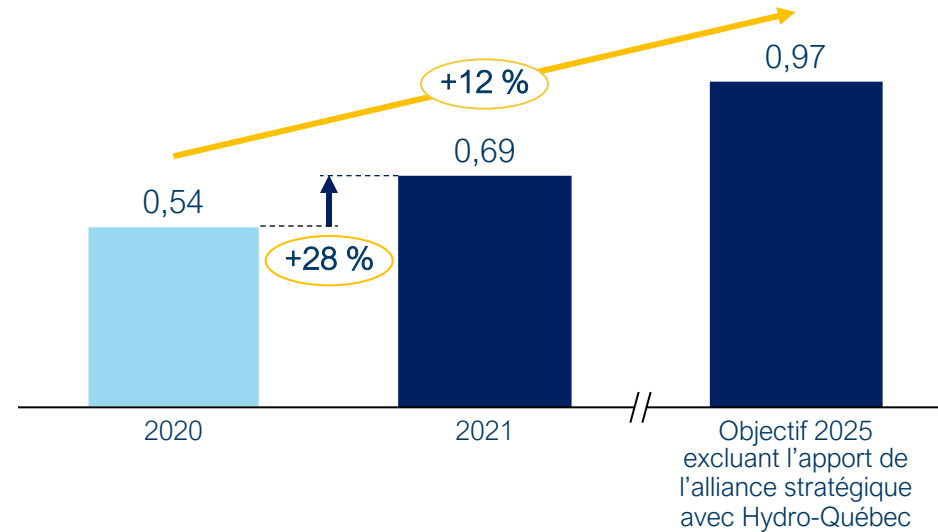
2. Le BAlIA ajusté et le BAlIA ajusté proportionnel ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.

10. OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE 2020-2025

Projection du BAIIA ajusté proportionnel



Projection des Flux de trésorerie disponibles par action



Dans le cadre de son plan stratégique 2020-2025, **Innergex vise à atteindre un taux de croissance annuel composé de :**

+10 % de son **BAIIA ajusté proportionnel** d'ici 2025

+12 % de ses **flux de trésorerie disponibles par action** d'ici 2025

INNERGEX

Énergie renouvelable.
Développement durable.



PÉRIODE DE
QUESTIONS



MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent document a été préparé en conformité avec les IFRS. Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent document ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités d'Innergex, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également la comparaison des résultats sur différentes périodes. La quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, les produits proportionnels, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, le BAIIA ajusté proportionnel, la marge du BAIIA ajusté proportionnel, le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles ajustés, le ratio de distribution et le ratio de distribution ajusté ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Production, produits, BAIIA ajusté, et marge et mesures proportionnelles correspondantes

Les références à la « quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent la participation d'Innergex dans la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références à la « quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent la participation d'Innergex dans les produits des coentreprises et entreprises associées. Les références aux « produits proportionnels » dans le présent document visent les produits, plus la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, les autres produits liés aux CIP et la quote-part d'Innergex des autres produits liés aux CIP des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document visent le résultat net découlant des activités poursuivies auquel est ajouté (duquel est déduit) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres produits, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Les références à la « quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent la participation d'Innergex dans le BAIIA ajusté des coentreprises et entreprises associées. Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation d'Innergex, les autres produits liés aux CIP, la quote-part d'Innergex des autres produits liés aux CIP des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation.

Les références à la « marge du BAIIA ajusté » dans le présent document visent le BAIIA ajusté divisé par les produits. Les références à la « marge du BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAIIA ajusté proportionnel divisé par les produits proportionnels.

Innergex estime que la présentation de ces mesures permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex et les produits proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits, déterminés conformément aux IFRS. Les lecteurs sont également avisés que le BAIIA ajusté, la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, le BAIIA ajusté proportionnel, la marge du BAIIA ajusté, et la marge du BAIIA ajusté proportionnel ne doivent pas être interprétés comme un substitut au résultat net établi conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Performance financière et résultats d'exploitation ».

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

	Période de trois mois closes les 31 décembre						Exercices clos les 31 décembre					
	2020			2019			2020			2019		
	Production (MWh)	Produits	BAlIA ajusté	Production (MWh)	Produits	BAlIA ajusté	Production (MWh)	Produits	BAlIA ajusté	Production (MWh)	Produits	BAlIA ajusté
Consolidé	2 186 961	167 927	117 830	1 793 803	143 116	103 333	8 073 914	613 207	422 109	6 509 622	557 042	409 175
Quote-part des coentreprises et des entreprises associées d'Innnergex :												
Hydroélectrique	129 076	14 413	10 354	107 020	10 866	7 372	582 738	64 395	49 826	599 527	64 761	48 011
Éolien	253 890	8 915	4 861	241 674	15 517	12 454	920 773	31 512	16 840	899 509	37 020	21 619
Solaire	3 431	455	240	3 302	612	289	12 715	1 875	1 076	13 100	2 118	954
	386 397	23 783	15 455	351 996	26 995	20 115	1 516 226	97 782	67 742	1 512 136	103 899	70 584
CIP et quote-part d'Innnergex des CIP générés :												
Foard City		12 569	12 569		11 238	11 238		43 850	43 850		11 238	11 238
Shannon (50 %)		3 130	3 130		3 017	3 017		11 616	11 616		11 323	11 323
Flat Top (51 %)		3 946	3 946		3 581	3 581		15 011	15 011		14 499	14 499
		19 645	19 645		17 836	17 836		70 477	70 477		37 060	37 060
Proportionnel	2 573 358	211 355	152 930	2 145 799	187 947	141 284	9 590 140	781 466	560 328	8 021 758	698 001	516 819
Marge du BAlIA ajusté			70,2 %			72,2 %			68,8 %			73,5 %
Marge du BAlIA ajusté proportionnel			72,4 %			75,2 %			71,7 %			74,0 %

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS qui s'y rapprochent le plus :

	Période de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Produits	167 927	143 116	613 207	557 042
Quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex	23 783	26 995	97 782	103 899
CIP et quote-part d'Innergex des CIP générés	19 645	17 836	70 477	37 060
Produits proportionnels	211 355	187 947	781 466	698 001
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	11 894	(48 049)	(29 111)	(53 026)
Charge d'impôt	7 357	117 687	18 897	118 851
Charges financières	57 443	61 062	233 143	231 766
Amortissements	58 465	53 021	228 526	194 579
Dépréciation de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	26 659	—	26 659	—
Dépréciation de frais de développement de projets	—	8 184	—	8 184
BAIIA	161 818	191 905	478 114	500 354
Autres produits, montant net	(7 304)	(102 004)	(65 554)	(104 643)
Quote-part du bénéfice (de la perte) des coentreprises et des entreprises associées	(13 874)	(27 276)	7 524	(36 469)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(22 810)	40 708	2 025	49 933
BAIIA ajusté				
Quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex	117 830	103 333	422 109	409 175
CIP et quote-part d'Innergex des CIP générés	15 455	20 115	67 742	70 584
BAIIA ajusté proportionnel	19 645	17 836	70 477	37 060
Produits proportionnels				
	152 930	141 284	560 328	516 819
Marge du BAIIA ajusté	70,2 %	72,2 %	68,8 %	73,5 %
Marge du BAIIA ajusté proportionnel	72,4 %	75,2 %	71,7 %	74,0 %

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies

Les références au « bénéfice net ajusté (à la perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies » visent le bénéfice net (la perte nette) découlant des activités poursuivies de la Société, auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers, partie réalisée de la variation de la juste valeur de la couverture de base de Phoebe, perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt, profit réalisé sur les contrats de change à terme, pertes de valeur, charge (recouvrement) d'impôt liée à ces éléments, et quote-part de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte.

Le bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies est une mesure qui a pour but d'éliminer l'incidence sur le bénéfice de certains instruments financiers dérivés et événements non récurrents, qui ne sont pas représentatifs de la performance d'exploitation de la Société. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées directement dans le bénéfice net (la perte nette). Ces variations latentes n'ont pas d'incidence immédiate sur la trésorerie, peuvent se résorber ou non au moment où les règlements se produisent et ne reflètent pas le modèle d'affaires de la Société à l'égard des dérivés, lesquels sont détenus pour leurs flux de trésorerie à long terme, pour toute la durée de vie d'un projet. En outre, la Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sa participation nette dans ses filiales en France. La direction estime donc que les profits réalisés (les pertes réalisées) sur ces contrats ne sont pas représentatifs des activités d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour obtenir le rapprochement du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies.

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies avec la mesure conforme aux IFRS qui s'y rapproche le plus :

Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies	Période de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	11 894	(48 049)	(29 111)	(53 026)
Ajouter (déduire) :				
Partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers	(21 125)	24 658	(8 329)	33 883
Partie réalisée de la variation de la juste valeur de la couverture de base de Phoebe	133	11 697	19 586	11 697
Perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt	—	4 145	—	4 145
Profit réalisé sur les contrats de change à terme	(150)	(241)	(1 730)	(2 662)
Dépréciation de frais de développement de projets	—	8 184	—	8 184
Dépréciation de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	26 659	—	26 659	—
Charge (recouvrement) d'impôt lié(e) aux éléments ci-dessus	3 514	(9 427)	(486)	(10 117)
Quote-part de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte	(7 935)	(16 549)	15 722	(18 129)
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies	12 990	(25 582)	22 311	(26 025)

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS qui s'y rapprochent le plus :

	Période de trois mois closes les 31 décembre						Exercices clos les 31 décembre					
	2020			2019			2020			2019		
	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS
Produits	167 927	—	167 927	143 116	—	143 116	613 207	—	613 207	557 042	—	557 042
Charges d'exploitation	36 510	—	36 510	26 308	—	26 308	131 442	—	131 442	98 455	—	98 455
Frais généraux et administratifs	9 979	—	9 979	11 235	—	11 235	42 948	—	42 948	36 507	—	36 507
Charges liées aux projets potentiels	3 608	—	3 608	2 240	—	2 240	16 708	—	16 708	12 905	—	12 905
BAIIA ajusté	117 830	—	117 830	103 333	—	103 333	422 109	—	422 109	409 175	—	409 175
Charges financières	57 443	—	57 443	61 062	—	61 062	233 143	—	233 143	231 766	—	231 766
Autres produits, montant net	(7 304)	150	(7 154)	(102 004)	241	(101 763)	(65 554)	1 730	(63 824)	(104 643)	2 662	(101 981)
Amortissements	58 465	—	58 465	53 021	—	53 021	228 526	—	228 526	194 579	—	194 579
Dépréciation de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	26 659	(26 659)	—	—	—	—	26 659	(26 659)	—	—	—	—
Dépréciation de frais de développement de projets	—	—	—	8 184	(8 184)	—	—	—	—	8 184	(8 184)	—
Quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées	(13 874)	10 228	(3 646)	(27 276)	21 546	(5 730)	7 524	(19 989)	(12 465)	(36 469)	22 997	(13 472)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(22 810)	20 992	(1 818)	40 708	(40 500)	208	2 025	(11 257)	(9 232)	49 933	(49 725)	208
Charge d'impôt sur le résultat	7 357	(5 807)	1 550	117 687	4 430	122 117	18 897	4 753	23 650	118 851	5 249	124 100
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	11 894	1 096	12 990	(48 049)	22 467	(25 582)	(29 111)	51 422	22 311	(53 026)	27 001	(26 025)

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Les références aux « Flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, et les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme telles que les profits et les pertes sur la couverture de base de Phoebe, compte tenu de leur occurrence limitée au cours des 12 prochains mois, les profits et les pertes réalisés sur les contreparties conditionnelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées, et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement.

Le ratio de distribution est une mesure de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels ainsi que de sa capacité à financer sa croissance. Il tient compte de la décision de la Société d'investir tous les ans dans le développement de ses projets potentiels; ces investissements doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société considère que ces investissements sont essentiels à sa croissance et à sa réussite à long terme, car elle estime que le développement de projets d'énergie renouvelable présente les meilleurs taux de rendement internes potentiels et représente l'utilisation la plus efficace de l'expertise et des compétences à valeur ajoutée de la direction. Innergex estime que cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et sa capacité à financer sa croissance. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » pour le rapprochement des flux de trésorerie disponibles.

Les références aux « flux de trésorerie disponibles ajustés » visent les flux de trésorerie disponibles, exclusion faite des charges liées aux projets potentiels.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à maintenir les dividendes actuels et de sa capacité à financer sa croissance.

Les références au « ratio de distribution ajusté » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles ajustés, compte tenu de l'incidence du RRD.